

# LES CONSTRUCTIONS POSSESSIVES PREDICATIVES ET NOMINALES EN KABIYE

Kézié K. LEBIKAZA  
Université du Bénin, Lomé

Cet article traite des constructions possessives telles qu'elles se présentent en kabiye: à savoir les constructions prédicatives d'un côté et nominales de l'autre. Nous tentons de déterminer les traits communs et les différences qui existent entre ces constructions aux deux niveaux, structurel et conceptuel, et d'expliquer les corrélations entre le degré d'inaliénabilité vs. d'aliénabilité et le processus de grammaticalisation.

This paper deals with possessive constructions in Kabiye: on the one hand those which contain predicates and on the other those which are noun phrases. We will attempt to capture the common features and differences existing between these constructions on the structural as well as the conceptual levels, and explain the correlations between the degree of inalienability vs alienability and the process of grammaticalisation.

## 0. INTRODUCTION

Le kabiye est une langue gur du sous-groupe oriental de la sous-famille gurunsi (Manessy 1979). Cette langue est parlée au nord et au centre du Togo ainsi qu'au nord-ouest du Bénin. C'est la variante de la région de la Kara au nord du Togo qui donnera le corpus de notre analyse.

Bon nombre d'études ont été consacrées aux caractéristiques morphosyntaxiques des constructions possessives dans les langues africaines en tenant compte des relations sémantiques. Mais ce sont généralement les constructions de type nominal qui ont été traitées. L'analyse que nous menons dans cet article porte sur les constructions possessives, qu'elles soient de type prédicatif ou nominal. Elle s'articule en trois parties.

Vu qu'il existe plusieurs types de morphèmes ainsi que différentes structures exprimant la relation possessive, nous avons été amenés à distinguer deux grands ensembles regroupant ces constructions. Notre étude dans sa première partie porte sur les constructions qui entrent dans une relation prédicative et peuvent avoir le statut d'un énoncé complet.

Dans la deuxième partie nous nous penchons sur les constructions dites nominales parce qu'elles consistent en des syntagmes nominaux. Elles ne peuvent représenter qu'une partie d'un énoncé.

Ces deux premières parties décrivent les propriétés qui caractérisent chaque type de construction au niveau de ses constituants, de sa structure interne, et tentent d'expliquer les rapports qui existent entre ces caractéristiques et le type de possession exprimée (aliénabilité, cessibilité, inaliénabilité). Nous y montrerons également la nécessité de distinguer un type d'aliénabilité particulière, la cessibilité.

Dans la troisième partie nous tirons des conclusions générales sur les corrélations entre le type de construction et les différences conceptuelles, et entre ces dernières (aliénabilité, cessibilité, inaliénabilité) et le processus de grammaticalisation qui reflète la dynamique de la langue.

## 1. LES CONSTRUCTIONS POSSESSIVES PREDICATIVES

Les constructions prédicatives contiennent normalement un noyau verbal, et elles peuvent constituer des énoncés complets. Mais selon le type de possession, on aura à choisir entre les noyaux verbaux **wená** et **tuná**, ou alors on aura recours à une

construction sans noyau verbal, mais constituant un énoncé complet grâce à un prédicateur *né*.

## 1.2 LES CONSTRUCTIONS PREDICATIVES AVEC LE NOYAU VERBAL *wená*

Le radical *wε-* du verbe d'existence *wéo* qu'on ne rencontre généralement qu'à l'accompli, constitue avec la particule *-ná* le noyau *wená* qui sert de relateur entre le possesseur et le possédé dans une phrase où le premier est le sujet et le second le complément d'objet direct. Comme nous le montrerons au chapitre 1.3, le prédicateur *wená* est une unité complexe dont le premier terme *wε-* est le noyau morphosyntaxique qui est indispensable à la réalisation du morphème temporel (2b), et le deuxième terme *-ná* un relateur qui lie le possédé au possesseur. Une telle construction exprime en principe une possession acquise, donc aliénable (1), et ne peut s'employer s'il s'agit d'une relation inaliénable, ou plus précisément intrinsèque. Ceci explique pourquoi l'exemple 3 où nous avons une partie d'un tout est agrammatical.

1. **Kao wε-ná líidiyé<sup>1</sup>**  
Kao être-avec argent 'Kao a de l'argent'
- 2a. **mε-wε-ná sóná ne pením**  
je-être-avec haricot et huile de palme  
'j'ai des haricots et de l'huile de palme.'
- b. **abíde ka-wε-ná sóná ne pením**  
femme riche ANT-être-avec haricots et huile de palme  
'la femme riche avait des haricots et de l'huile de palme.'
3. **\*mε-wε-ná nándáká \*Agrammatical**  
je-être-avec main 'j'ai une main'

Les termes de parenté n'ont pas tous le même traitement. Si le parent désigné existe nécessairement pour tout individu, nous aurons une relation intrinsèque, d'où l'impossibilité d'utiliser *wená* si le terme a son sens générique (employé sans aucun déterminant). Les exemples 6 et 7 servent d'illustration. En effet, avoir une grand-mère ou un père est inhérent à tout individu, tout comme le fait d'avoir une main (3). Nous remarquons que 8 et 10c sont des énoncés corrects, alors que 9 et 10a ne le sont pas à cause de *egbéle* 'oncle maternel' et *néj* 'tante maternelle'. Ceci révèle un aspect particulier des liens de parenté chez les kabiyè qui s'imaginent mal qu'on puisse manquer d'oncle ou de tante maternels, tout simplement, parce qu'ils sont indispensables dans leur société. On trouvera toujours quelqu'un dans la famille, ou s'il le faut, dans le clan de la mère pour assumer les fonctions de l'oncle et de la tante maternels, par exemple lors des différentes cérémonies initiatiques, religieuses et funéraires.

Nous sommes maintenant en présence d'un fait culturel qui ne saurait être ignoré dans la description des faits linguistiques. La relation entre l'individu et son oncle ou sa tante maternels est intrinsèque comme celle qui le lie à ses parents génétiques. Dans les exemples 10b et 10c qui sont grammaticaux, il n'y a pas de relation intrinsèque, car on peut ne pas avoir de neveu/nièce ou d'ami.

4. **mε-wε-ná píya**  
je-être-avec enfants 'j'ai des enfants'

<sup>1</sup> Le ton haut est marqué ' , le ton bas n'est pas marqué.

5. **me-we-ná wáló**  
je-être-avec mari 'j'ai un mari'
6. **\*Kolou we-ná neze \*Agrammatical**  
Kolou être-avec grand-mère 'Kolou a une grand-mère'
7. **\*Kao we-ná caa \*Agrammatical**  
Kao être-avec père 'Kao a un père'
8. **me-wená neú**  
je-être-avec cadet 'j'ai un frère/une soeur cadet(te)'
9. **\*Kao we-ná egbéle \*Agrammatical**  
Kao être-avec oncle maternel 'Kao a un oncle maternel'
- 10a. **\*Lao we-ná néŋ \*Agrammatical**  
Lao être-avec une tante maternelle  
'Lao a une tante maternelle'
- b. **Kao we-ná koowú**  
Kao être-avec neveu/nièce 'Kao a un neveu/une nièce'
- c. **Kao we-ná egbaadú**  
Kao être-avec ami 'Kao a un ami/une amie'

## 1.2 LA CONSTRUCTION POSSESSIVE AVEC LE NOYAU **tná** ET LA RELATION DE CESSIBILITE

Le prédicateur de cette construction est formé d'un radical **ti-** et d'une particule **-ná/-ne** dont nous verrons les caractéristiques plus loin. Le morphème **ti-** exprime le concept de possession et peut entrer dans la constitution du prédicateur comme dans le cas présent, ou dans celle d'une construction possessive nominale (2.2).

- 11a. **ñá-tná sómolá \*Agrammatical**  
tu-posséder papayes 'les papayes t'appartiennent'
- b. **pa-tná sómolá**  
ils-posséder papayes 'les papayes leur appartient'
- c. **ñá-tná sóná ané, m-pízi-y m-pédí-yé**  
toi-posséder haricots ces, tu-pouvoir-INACC tu-vendre-les  
'ces haricots t'appartiennent, tu peux les vendre.'
- d. **ñé-píya kizí-na sóná**  
tes enfants refuser-ACC-marque de focal. haricots  
'ce sont tes enfants qui ont refusé les haricots.'

Le prédicateur **tná** n'admet pas comme SN sujet un pronom personnel non accentué (11a), à moins que ce soit celui de la 3<sup>e</sup> personne, donc un anaphorique de classe (11b). Ainsi pour les autres pronoms personnels, seules les formes accentuées sont employées (11c). Le SN sujet représentant le possesseur est toujours focalisé dans une construction ayant **tná** comme prédicateur, à cause du morphème **-ná** qui, comme il a été relevé dans une étude antérieure, marque aussi la focalisation du SN sujet (11d) (Lébiakaza 1985:262). Cette focalisation du SN possesseur a une influence notoire sur la relation possessive. Nous avons affaire à une relation possessive qui implique directement le caractère aliénable du possédé. Le possédé ne peut être une partie du possesseur (14); x possède y et dispose entièrement de y (11c) et peut même le vendre. Il s'agit d'une aliénabilité particulière que nous appellerons la 'cessibilité'. On comprend

qu'il y ait des contraintes dans le choix des SN possesseur et possédé. Le SN possesseur doit avoir nécessairement le trait [+humain] (11c, 12). L'exemple 13 est agrammatical parce que cette condition n'est pas remplie.

12. Kao tɪná kalímiyé  
Kao posséder poule 'Kao est le propriétaire de la poule'
13. \*kalímiyé tɪná ehúye \*Agrammatical  
poule posséder cage 'la poule est la propriétaire de la cage'
14. \*má-tɪná níyé \*Agrammatical  
moi-posséder doigt 'le doigt m'appartient'

Les contraintes sémantiques dans le choix du SN possédé sont un peu difficiles à cerner. Le possédé est normalement marqué [-humain]. Ainsi les exemples 15a et 16 ne sont pas des énoncés corrects. L'exemple 15 ne peut être acceptable que si on lui donne un sens qui trouve son expression normale dans 15b où on insiste sur le fait que quelqu'un doit tout à un autre. L'exemple 17 passera pour un énoncé correct seulement dans le cas où il y aurait des litiges à propos de la paternité de l'enfant. Quant à l'exemple 20, il est correct pour des raisons d'ordre culturel. L'oncle maternel, dans la société kabiyè, a un pouvoir illimité sur ses neveux et ses nièces qui sont littéralement sa propriété. Une autre contrainte qui caractérise cette construction est son incompatibilité avec le morphème du futur (19). Une telle contrainte s'impose par le fait que la focalisation du possesseur renforce l'idée de possession. La possession ici se présente comme un fait exclusivement actuel. Le possédé est donc une chose déjà acquise, condition nécessaire à la cessibilité. De ce fait, ce type de possession ne saurait être placée dans le futur qui relève de la non-actualité (19).

- 15a. \*Lao tɪná Kao \*Agrammatical  
Lao posséder Kao 'Kao appartient à Lao'
- b. Lao tɪná Kao ɛ-ñuu ne ɛ-nangbánzi  
Lao posséder Kao sa-tête et ses-pieds  
'Kao doit tout à Lao'
16. \*Lao tɪná halú cíkpelú \*Agrammatical  
Lao possède femme petite 'La petite femme appartient à Lao'
17. Kao tɪná píyá  
Kao posséder enfant 'L'enfant est de Kao'
18. pa-caa-tɪná tóm  
leur-père posséder affaire  
'Leur père est l'auteur de l'affaire'
19. \*Kao káy tɪnav kpókpó \*Agrammatical  
Kao FUTUR posséder moto 'Kao possédera une moto'
20. pá-yaa sídú egbélé, énú tɪná eyú  
ils/JUSS-appeler défunt oncle maternel, lui posséder homme  
'Qu'on appelle l'oncle maternel du défunt, l'homme lui appartient'

Cette construction s'oppose à la construction *wená* par les contraintes qu'elle impose aux nominaux possesseur et possédé. Dans d'autres études portant sur cette question, le terme 'aliénabilité' exprime tout simplement la non-inhérence et n'implique pas le caractère cessible du possédé. Du moment où cette cessibilité est marquée dans la structure sémantotaxique, il s'avère nécessaire de la distinguer de l'inaliénabilité en

général. C'est cette cessibilité qui impose des contraintes sémantiques particulières dans le choix des nominaux possesseur et possédé, contraintes que nous ne rencontrons pas dans la construction comportant le prédicateur **wená**. Ainsi, alors qu'il n'existe pas de contraintes dans le choix du nominal possesseur dans la construction de type **wená**, il y en a dans celle de **tuná**. Le nominal possesseur ne comportant pas le trait [+humain] rend la construction agrammaticale (13), ce qui n'est pas le cas dans la construction de type **wená** (21). Le nominal possédé de la construction **tuná** est marqué [-humain] (agrammaticalité de 16), alors qu'il ne l'est pas dans la construction **wená** (10c). Contrairement à **wená** (22), **tuná** est, nous l'avons montré plus haut, incompatible avec le morphème du futur (19).

21. **man-kalímiyé wená ehúye**  
mon-poulet avoir cage 'mon poulet a une cage'
22. **Kondo káy wénav kópókó**  
Kondo FUTUR avoir moto 'Kondo aura une moto'

### 1.3 LA CONSTRUCTION PREDICATIVE SANS NOYAU VERBAL ET LE PHENOMENE DE GRAMMATICALISATION

Dans la construction possessive **SN1 ne Det/Poss SN2**, SN2 possédé est déterminé par un déterminant possessif qui est corréférentiel au SN1 possesseur (23, 28b).

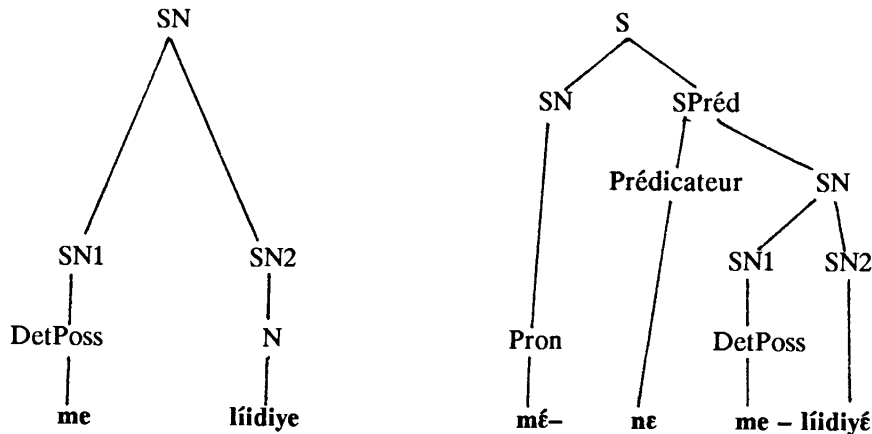
23. **pédí-na-ń kalímiyé, mé-ne-me-líidiyé**  
vends-á-moi poulet, moi (SN1)-avec-mon-argent (SN2)  
'Vends-moi le poulet, j'ai de l'argent'

Alors que la construction possessive **SN1 (déterminant) -SN2** est un syntagme nominal (24), et qu'elle n'est qu'une partie d'un énoncé, la construction **SN1 (déterminant) ne Det/Poss-SN2 (déterminé)** a le statut d'une phrase et constitue à elle seule un énoncé complet (27).

24. **kólú egbéle**  
forgeron oncle maternel 'l'oncle maternel du forgeron'
25. **η-we-ná líidiyé na**  
tu-être-avec argent QUEST/EMPH 'As-tu de l'argent?'
26. **eée, me-wená líidiyé**  
oui, [je (SN1)]-avec [argent (SN2)]  
'(oui), j'ai de l'argent'
27. **(eée), mé-ne me-líidiyé**  
oui, [moi (SN1)]-avec [mon-argent (SN2)]  
'(oui), j'ai de l'argent'

**ne** est une particule prédicative, un prédicateur au même titre qu'un verbe. La construction **SN1 ne SN2** forme un syntagme prédicatif de possession sans noyau verbal. Nous avons une construction possessive exprimée dans SN2 **me-líidiyé** (27), et ce syntagme fait lui-même partie d'une construction possessive dans laquelle il apparaît comme déterminé possédé (27): **mé-ne me-líidiyé**. **ne** qui le précède n'est pas une conjonction de coordination comme c'est le cas dans les exemples 29, 30, mais bel et bien une particule prédicative. Une autre réponse positive à la question 25 aurait pu être la phrase 26. Les exemples 26 et 27 expriment une relation possessive, 28 est agrammatical parce que **ne** devrait y assumer une fonction coordinative qu'il ne peut avoir dans ce contexte à cause des deux concepts **má** 'moi' [+vivant] et **líidiyé** 'argent'

[–vivant] qui ne peuvent être liés l'un à l'autre par coordination conjonctive.



28. \*má-/mé-ne líidiyé \*Agrammatical  
moi-et argent
- 28b. evebíya ne pe-líidiyé, pédí-na-we sulúm  
jeunes gens avec leur-argent, vends-à-eux bière de mil  
'les jeunes gens ont de l'argent, vends-leur de la bière de mil'
29. me-néŋ ne e-píya pe-leb-á  
ma-tante et ses-enfants ils-se perdre-ACC  
'ma tante et ses enfants se sont égarés'
30. mé-ne píya ɔu-wó-ki ɔɔɔɔ  
moi-avec enfants nous-allier-INACC messe  
'je vais à la messe avec les enfants'
31. Kao lééyi-ɣ-ne píya  
Kao s'amuser-INACC-avec enfants  
'Kao s'amuse avec les enfants'

Les caractéristiques sémantiques du nom déterminé ont une incidence sur cette construction possessive. Elles sont responsables de certaines restrictions. La construction n'est pas grammaticale si le nom déterminé désigne un concept qui est une partie du concept exprimé par le nom déterminant, c'est-à-dire si nous avons affaire à une relation inaliénable (32, 33b). L'exemple 34 est un énoncé correct uniquement dans le cas où on lui attribue un sens moins concret (voir 34b) synonyme de 35, en exprimant un état plutôt qu'une relation possessive.

32. \*kólú ne e-nísi \*Agrammatical  
forgeron avec sa-main 'le forgeron a une main'
33. kólú ne e-píyaláa  
forgeron avec ses-fils  
a. 'le forgeron et ses fils...'  
b. \*'le forgeron a des fils'
34. man-caa ne e-esá  
mon-père avec ses-yeux  
a. 'mon père a des yeux' \*Agrammatical  
b. 'mon père est encore éveillé'

35. **man-caa ee-dóú**  
mon-père il/NEG dormir-INACC 'mon père ne dort pas'
36. **man-caa we-ná e-esá**  
mon-père être-avec ses yeux  
'mon père est encore éveillé' par extension 'mon père est vivant'

Les constructions 29, 30 et 31 sont grammaticales parce que **ne** y exprime une coordination. Il faut en fait distinguer deux sortes de particules coordinatives. Nous avons une particule de coordination exprimant la coordination copulative (29, 30), et une particule de coordination exprimant la concomitance (31). On doit alors se demander pourquoi **ne** est une particule prédicative dans 27, alors qu'elle a aussi les fonctions que nous venons de mentionner. La réponse en est que nous avons affaire à une polysémie, et on peut renvoyer diachroniquement ces particules conjonctive et prédicative au même morphème. La fonction prédicative de **ne** vient s'ajouter à celle de coordination copulative et de concomitance. Les particules coordinatives, copulative (30) et de concomitance (31) peuvent être renvoyées diachroniquement au même morphème. Par ailleurs il faut noter que le rapport 'particule de concomitance/particule prédicative' est plus étroit que celui qui existe entre la particule coordinative copulative et la particule prédicative. La concomitance confère à la particule un sens plus abstrait que celui de la coordination copulative. C'est la particule de concomitance qui entre dans la formation de **wená** qui est le noyau de la construction possessive. Dans cette construction, nous remarquons que le prédicateur **wená** est complexe: **we-** est le noyau morphosyntaxique et **ne** est le noyau sémantique du prédicat, parce que **we-** a pour fonction essentielle de porter la marque temporelle (41), ne joue le rôle de relateur entre SN possédé et SN possesseur (41); **-ná/ne** peut être aussi le morphème prédicateur d'une construction possessive (27). Dans ce cas, nous avons une abstraction sur le plan conceptuel, dans la mesure où **ne** n'indique pas qu'un élément s'ajoute à un autre: fonction copulative (29), ou qu'il est avec un autre: expression de concomitance (31), mais il a pour fonction de donner le statut de prédicat à une construction possessive. En effet, l'équivalence entre 26 et 27 nous donne la certitude que **ne**, particule prédicative, s'obtient par omission du radical verbal **we** dans la construction possessive à noyau verbal dont le possesseur est mis en emphase. Dans B. Heine et al (1989:3), nous avons une définition claire de ce qu'on entend par grammaticalisation. Cette définition est de J. Kurylowicz: 'morpheme advancing from a lexical to a grammatical or from a less grammatical to a more grammatical status, e.g. from a derivative formant to a flectional one'. Nous résumons ci-après les différents stades de grammaticalisation du morphème **ne/na**:

- 1 - particule coordinative copulative (29, 30)
- 2 - particule coordinative de concomitance (37)
- 3 - morphème relateur entre le SN possédé et le SN possesseur (26)
- 4 - particule prédicative (27)

37. **e-hɪní ne e-tókonáa**  
il-coucher ACC avec ses habits 'il s'est couché habillé'
38. **e-we peéde ne e-kuñóǵ**  
il-être ACC là-bas avec sa-souffrance  
'il continue de souffrir là-bas'
39. **e-we-ná e-dóŋ**  
il-être-avec sa-force 'il est encore solide'

40. **Kao ne e-dóŋ**  
Kao avec sa-force 'Kao est encore solide'
41. **ḡooo lé Kao ka-we-ná kpókpó**  
auparavant Kao ANT-être-avec moto 'Auparavant Kao avait une moto'

Nous avons montré dans quel cas **ne** est conjonction de coordination, et où il joue le rôle d'une particule prédicative. Il existe pourtant des cas où l'on hésite à attribuer l'une ou l'autre fonction à ce morphème. Cette situation se présente lorsque les nominaux déterminant et déterminé de la construction possessive portent tous la marque [+humain] et que le contexte n'est pas assez clair (42).

42. **ma-ná Kao, é-ne e-píya**  
je voir ACC Kao lui-avec ses-enfants  
a. 'j'ai vu Kao, il était avec ses enfants'  
b. 'j'ai vu Kao, il a des enfants'

Dans 42 **ε-ne e-píya** peut signifier que Kao est avec ses enfants (**ne** dans ce cas a une fonction coordinative), ou bien on donne une information supplémentaire sur Kao, en signalant qu'il a des enfants. Cette ambiguïté est due au fait que **Kao** et **píya** renvoient à des concepts de même nature. Si l'on avait un concept [-humain] comme possédé, il serait exclu de penser à une coordination dans 42. L'exemple 43 nous en donne la preuve:

43. **ma-ná Kao, é-ne e-1ɔɔdíye**  
je-voir ACC Kao lui-avec sa-voiture 'j'ai vu Kao, il a une voiture'

## 2. LES CONSTRUCTIONS POSSESSIVES NOMINALES

### 2.1 LA CONSTRUCTION POSSESSIVE DE TYPE SN1 (DETERMINANT POSSESSEUR)–SN2 (DETERMINE POSSEDE)

Le nominal déterminant désigne le possesseur et le nominal déterminé le possédé dans cette construction. Elle s'emploie sans aucune restriction quant aux caractéristiques sémantiques du nominal déterminant ou déterminé. Elle peut donc tout autant exprimer une possession aliénable (44)), que inaliénable (45, 46). Comme dans notre article nous devons aussi distinguer les constructions exprimant la cessibilité des autres constructions possessives marquant l'inaliénabilité simple, nous avons préféré garder les termes aliénabilité vs. inaliénabilité, les préférant aux termes 'détermination directe vs. détermination indirecte' dont Boyeldieu et Loarec-Heiss ont expliqué les avantages (cf. Linguistique Africaine n° 2).

44. **peló ehísi**  
fille calebasse 'les calebasses de la jeune fille'
45. **me-neze**  
ma grand-mère 'ma grand-mère'
46. **háɣ kelá**  
chien-dent 'les dents du chien'



## 2.2 LA CONSTRUCTION POSSESSIVE DE TYPE SN1 (DETERMINANT POSSEDE) + SN2 (DETERMINE POSSESSEUR)

La construction possessive de type déterminant-déterminé, où le déterminant désigne le possesseur et le déterminé le possédé est celle qui attire beaucoup l'attention des linguistes, certainement à cause de l'emploi très étendu dont en font les langues. L'autre type de construction de type déterminant-déterminé est caractérisé par le fait que le déterminant syntaxique est le possédé sémantiquement, et que le déterminé syntaxique est le possesseur au plan sémantique (47). Les caractéristiques du nom possesseur **to** 'sg'/**tuńáa** 'pl' ont été déjà décrites (Lévikaza 1985:199 et suite). Ce nom ne peut s'actualiser que dans un syntagme nominal dont il est le noyau. Contrairement à la construction possesseur-possédé, la construction possédé-possesseur exclut l'emploi de la particule **té** (48) dont il sera question au chapitre 2.3.

47. **kalímiyé tú**  
poule-proprétaire 'le propriétaire de la poule'
48. **\*kalímiyé té tú** \*Agrammatical  
poule P Poss propriétaire

Les exemples 49 et 50 montrent qu'il n'est pas facile de distinguer le nom possesseur de l'agent. Dans 49 **to** représente celui qui a occasionné une affaire, dans 50 **to** désigne celui qui a engendré l'enfant. Les exemples 51 et 52 illustrent un cas analogue. Mais dans ce cas, à force de répéter un acte, on passe du statut de l'auteur à celui du possesseur. Par contre la situation est différente dans 53 qui n'exprime qu'une relation de possession. Ce qui a été constaté dans 51 et 52 est une preuve que le morphème **to** qui apparaît de toute évidence comme nom possesseur est d'abord un nom d'agent. C'est d'ailleurs ce sens qu'il revêt dans 54 qui est une expression ancienne utilisée dans la langue du culte 'mon créateur, mon possesseur, mon maître (maître!). Même dans l'exemple 56 qui semble exprimer seulement une possession, la notion de l'agent ne devrait pas nous échapper, car avant de posséder une maison, on la construit normalement. Il y a donc eu un glissement de sens de l'agent vers le possesseur.

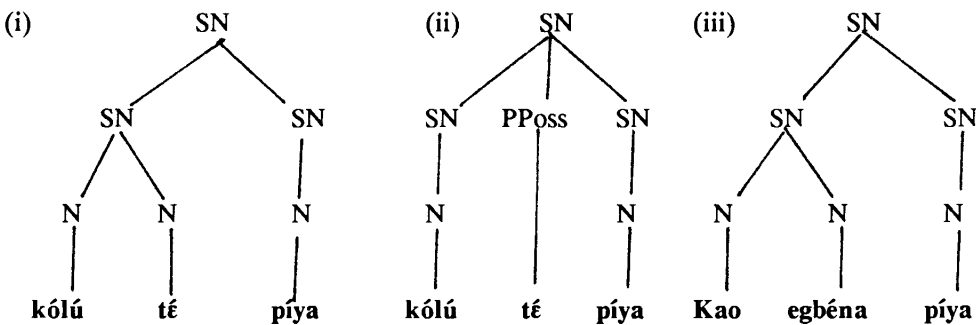
49. **tóm-tó** 'le responsable de l'affaire'
50. **ptjá-tó** 'le père génétique de l'enfant'
51. **kəjɔyax-tó** 'celui qui pratique la mendicité, le mendiant'
52. **ńáqóó-tó** 'celui qui cherche querelle, querelleur'
53. **lɔɔqíye cíkpeqé tú**  
voiture petite-proprétaire 'le propriétaire de la petite voiture'
54. **má-tó** 'mon propriétaire'  
(pour désigner l'encêtre fondateur du clan dans la langue du culte)
55. **eyáa saklyé tú**  
homme beaucoup propriétaire 'personne qui a beaucoup de parents'
56. **diyá tú** 'le propriétaire de la maison'
57. **ńúú tú**  
tête propriétaire 'le responsable'

2.3 LA CONSTRUCTION POSSESSIVE DE TYPE SN1 *té* SN2

Avant de rendre compte de la construction possessive dont le nom déterminé est lié au nom déterminant par la particule *té*, nous allons d'abord mentionner brièvement quelques caractéristiques qui déterminent le statut de *té*, telles qu'elles ont été décrites dans Lébikaza (1985:267 et suite). Le morphème *té* peut être un nom (58) ou une postposition (59) ou même une particule possessive (62).

58. *ńé-té we lé?*  
ton-chez est où 'où est ton domicile?'
59. *man-caa wo-kí e-ńéń té*  
mon-père aller-INACC sa-tante maternelle chez  
'mon père va chez sa tante maternelle'
60. *kólú té píya*  
forgeron *té* enfants  
a. 'les enfants de chez (de la famille/maison du forgeron)'  
b. 'les enfants du forgeron'
61. *me-egbéle té kalímá*  
mon-oncle *té* poulets  
a. 'les poulets de chez (de la maison/famille de mon oncle)'  
b. 'les poulets de mon oncle'
62. *me-neú té kaayée*  
mon-cadet *té* cahier 'le cahier de mon frère/soeur cadet(te)'
63. *Kao egbéna píya*  
Kao maison des oncles maternels enfants  
'les enfants de chez les oncles maternels de Kao'

Les exemples 60 et 61 montrent combien il est difficile d'attribuer au morphème *té* un sens unique dans certains contextes. Nous avons un sens (a) où *té* n'exprime qu'une simple appartenance à un lieu, à un ensemble donné (maison, famille). Le sens (b) renferme l'idée de possession. Les représentations ci-dessous illustrent les structures qui peuvent expliquer la polysémie. La structure (i) représente le sens (a) et la structure (ii) le sens (b).



La structure (i) montre que *té* est un nom de lieu. Celui-ci est déterminé par un autre nom dans une construction possessive qui détermine à son tour un autre nom dans un autre syntagme nominal de rang supérieur. La structure (i) est de même type que (iii) qui illustre l'exemple 63 qui ne peut avoir qu'une lecture, à savoir SN1 (déterminant)-SN2 (déterminé). La structure (ii) par contre a plus d'un sens, parce que la postposition est polysémique, elle exprime aussi bien une relation locale 'chez' que

possessive ‘particule possessive’. Cette polysémie vient du fait que **té** qui est une forme partiellement grammaticalisée du même lexème que celui que nous trouvons dans **té** ‘maison’, désigne encore un concept qui, il faut le reconnaître, est beaucoup plus abstrait, notamment le concept de famille. La grammaticalisation est encore relativement faible, ce qui explique en partie que ce morphème ne puisse pas jouer pleinement le rôle de particule possessive et que la construction SN1–SN2 soit celle qui se prête à exprimer la relation possessive, que celle-ci soit de type aliénable ou inaliénable. Pour encore mieux saisir la complexité du morphème **té**, nous devons considérer les caractéristiques des deux syntagmes déterminant et déterminé dans la construction possessive. Le syntagme déterminant doit avoir la caractéristique [+humain], c’est ainsi que les exemples 64 à 66 sont des constructions agrammaticales. Il faut noter également que le syntagme déterminé ne peut désigner ni une partie d’un tout (69), ni une relation de parenté (67, 68).

64. \***man-kalímá té ehóye** \*Agrammatical  
mon-poulet P Poss cage ‘La cage de mes poulets’
65. \***lɪm té níkaɣ** \*Agrammatical  
eau P Poss fraîcheur ‘la fraîcheur de l’eau’
66. \***sóná té hayɪm** \*Agrammatical  
haricots P Poss champ ‘le champ de haricots’
67. \***Kao té pɪyaló** \*Agrammatical  
Kao P Poss fils ‘le fils de Kao’

Un phénomène qui a été attesté dans beaucoup de langues par les linguistes, transparaît dans ces exemples: la particule possessive ne peut être employée si la relation possessive est de type inaliénable. En effet il existe une relation intrinsèque entre le déterminant et le déterminé dans 68 comme dans 69. Il y a inhérence entre une personne et son parent, comme nous l’avons déjà vu au chapitre 1.1.

68. \***men-té egbéle** \*Agrammatical  
mon-P Poss oncle maternel ‘mon oncle maternel’
69. \***evebú té kelá** \*Agrammatical  
jeune homme P Poss dents ‘les dents du jeune homme’

Ce qui déroute un peu le chercheur dans l’étude des constructions possessives du kabiye est l’emploi de la particule **té** (70), où on ne devrait pas en principe s’attendre à son emploi, pour la simple raison que le déterminé possédé est [+humain, +parent] et que la construction devrait être de ce fait agrammaticale. Ce n’est pourtant pas le cas. Le morphème **té** y apparaît beaucoup plus comme simple connecteur qu’une particule possessive. De toute évidence, un connecteur s’impose à cause du SN2 dont la structure non conforme à celle du kabiye ne peut se combiner à un autre syntagme sans créer quelque dissonance<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> L’emploi d’un connecteur évite une telle dissonance créée par les différences qui caractérisent les systèmes phonologiques en contact. La structure tonale des mots kabiye y est également d’une certaine importance. Les règles morphotonologiques qui affectent la structure SN1-SN2 ne peuvent s’appliquer à un terme étranger qui n’est pas encore entièrement intégré à la structure de la langue kabiye. Le locuteur ne sait quelles règles tonales et morphotonologiques appliquer à une unité qui n’a pas encore pris entièrement forme en kabiye. Pour éviter ces problèmes, il emploie la particule **té** pour séparer le SN1 déterminant du SN2 déterminé d’une part, et rendre la construction possessive identifiable d’autre part.

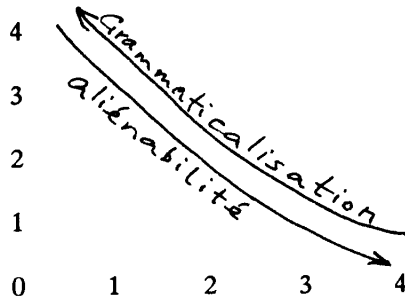


Tableau des relations exprimées par les morphèmes et les constructions possessives:

	wéna	tuná	SN1 né DetPoss SN2	té	[SN1 SN2]	[SN1 tú]
aliénabilité	+	+	+	+	+	+
cessibilité	0	+	0	0	0	+
inaliénabilité	-	-	-	-	+	-

N.B. Le signe 0 est utilisé lorsque la construction n'est pas marquée pour le trait concerné.

Graphique illustrant les corrélations entre la grammaticalisation et l'inaliénabilité:



Le degré d'aliénabilité est inversement proportionnel au degré de grammaticalisation du morphème qui marque la possession.

**ABREVIATIONS**

ACC: accompli; ANT: antériorité; Det/Poss: déterminant possessif; INACC: inaccompli; JUSS: jussif; SN: syntagme nominal; SNPoss: syntagme nominal exprimant la possession; PPos: particule possessive; SPred: syntagme prédicatif; Pron: pronom; QUEST/EMPH: particule exprimant la question emphatique.

**REFERENCES**

Boyeldieu, P. et F. Loarec-Heiss. 1989. Les déterminations directe et indirecte du nom dans des langues de l'Afrique Centrale. Linguistique Africaine N°2.  
 Delord, Jacques. 1976. Le kabiye. Recherche scientifique. Lomé.  
 Heine, Bernd, U. Claudi, F. Huennemeyer. 1989. From cognition to grammar. Evidence from African languages. Cologne.  
 Hyman L., D.K. Alford, E. Akpati. 1970. Inalienable possession in Igbo. J.W.A.L. VII:2:85-105.  
 Lebigaza, K. Kézié. 1985. Tonologie, phonologie und morphosyntax des Kabiye. Universität zu Köln.  
 ————. 1989. L'alternance consonantique et le problème de l'interaction entre traits segmentaux et suprasegmentaux en kabiye. Afrikanistische Arbeitspapiere 19:147-163. Köln.  
 Manessy, Gabriel. 1979. Contribution à la classification des langues voltaïques. Paris: SELAF.  
 Wiesemann, U., C. Nseme, C. Walette. 1984. Manuel d'analyse du discours. Yaoundé.

Received September, 1990.